



## Communiqué de presse – Octobre 2023

### **HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ BON VIVANT DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS SEED D'UN MONTANT DE 15 MILLIONS D'EUROS.**

**Fondée en décembre 2020, la biotech Bon Vivant, dont l'objectif est de démocratiser les alternatives aux produits laitiers, réalise une levée de fonds de 15 millions d'euros afin rester à la pointe de l'innovation dans le secteur.**

Co-crée fin 2020 par Stéphane Mac Millan et Hélène Briand, Bon Vivant souhaite permettre aux industriels de reproduire des produits laitiers durables, en conservant leur goût et leur texture unique, mais sans avoir recours aux animaux. Le but est d'aider l'industrie à relever le double défi de la baisse de la production de lait d'une part, et de la limitation de l'impact environnemental des produits laitiers d'autre part.

Cette levée de fonds d'un montant de 15 millions d'euros a été menée par Sofinnova Partners, Sparkfood et Captech Santé, et va permettre à Bon Vivant de renforcer ses équipes (notamment en recherche et développement), d'investir dans son tout nouveau laboratoire situé à Lyon, de produire de grandes quantités d'échantillons pour répondre à la demande de ses partenaires et d'accélérer son processus d'approbation réglementaire, notamment pour les États-Unis où Bon Vivant prévoit de commercialiser ses produits dès 2025.

Thibault Chareton (associé), Charlotte Striffler et Charlotte Tainturier (collaboratrices) ont conseillé la société Bon Vivant dans le cadre de cette levée de fonds.

Stephenson Harwood (Guillaume Briant, Ali Hilass et Ghita Filali) a conseillé les investisseurs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault Chareton :  
([tchareton@harlaylaw.com](mailto:tchareton@harlaylaw.com))

**A PROPOS DE HARLAY AVOCATS :** Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard, Thibault Chareton et Salim Bencheikh intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.

**HARLAY AVOCATS**